



## Enercoop milite pour changer le monde en portant des propositions fortes sur l'avenir de l'énergie

### **ARENH, Label vert de l'ADEME et Communautés énergétiques : Enercoop exprime les trajectoires à prendre pour un "monde d'après" durable sur le plan de l'énergie**

Paris, le 12 mai 2020 - Le contexte de crise sanitaire actuel soulève des réflexions sur le « monde d'après ». Ce monde d'après, Enercoop - fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne - l'imagine depuis sa création en 2005 en militant pour une transition énergétique verte, solidaire et placée aux mains des citoyens.

Ce sont ces valeurs que porte la coopérative Enercoop, en particulier dans le cadre de 3 sujets qui marquent l'actualité du secteur de l'énergie en ce début d'année 2020.

### **#1 ARENH - Accès régulé à l'électricité nucléaire historique : Enercoop à contre courant du marché**

L'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) permet depuis 2011 aux fournisseurs alternatifs de conclure un accord avec EDF leur permettant d'obtenir des volumes d'électricité nucléaire à prix régulé (42 euros/MWh). Ce mécanisme est fortement plébiscité par les fournisseurs concurrents à EDF quand les prix du marché de l'électricité sont supérieurs au prix régulé.

Depuis plusieurs semaines, une polémique s'est instaurée autour de ce mécanisme puisque, suite à l'arrêt de la consommation de professionnels et dans un contexte de chute des prix de marché de l'énergie, la plupart des fournisseurs alternatifs cherchent actuellement à annuler les volumes demandés en trop grande quantité à EDF.

**Enercoop de son côté n'est pas concerné par cette controverse, car il est l'un des rares fournisseurs alternatifs à se distinguer radicalement de ses concurrents en faisant le choix assumé de ne pas recourir à ce mécanisme.** En cohérence avec sa vision d'un système énergétique 100 % renouvelable, Enercoop ne souhaite pas proposer à ses clients des offres sourcées, même partiellement, sur le marché de l'énergie nucléaire, ni profiter des opportunités économiques qu'il a pu représenter pour les fournisseurs à certains moments.

Enercoop continue à proposer à ses clients et sociétaires un modèle coopératif de transition agissant pour le développement des énergies renouvelables et reposant sur des circuits courts et une réappropriation citoyenne de l'énergie au niveau des territoires.

Mais derrière ces débats en cours autour de l'ARENH, se posent en réalité des questions plus structurantes sur l'avenir du système **énergétique** français, la place du nucléaire et ses modalités de **financement**.

Car le mécanisme de l'ARENH est amené à évoluer : **Enercoop a ainsi répondu à une consultation publique, qui s'est clôturée fin mars, sur le projet de réforme de l'ARENH, à l'étude au sein de l'administration.** Si la consultation a le mérite de conduire les différents acteurs du marché et du secteur à se réinterroger sur ce mécanisme et ses conséquences globales sur la politique énergétique, **le fond des propositions a alerté le fournisseur à plusieurs titres.**



*Amandine Albizzati, P-DG d'Enercoop*

D'une part, il apparaît difficile d'engager des réflexions sur une évolution de l'ARENH alors même qu'**aucune vision claire de long terme de la future trajectoire de la France en matière d'évolution du mix énergétique et de l'avenir du nucléaire ne se dégage.**

**Associer les consommateurs non plus seulement aux bénéficiaires mais également aux coûts et aux risques du parc nucléaire historique et des nouvelles installations, et ce, sans que cette orientation politique majeure n'ait été débattue dans un cadre démocratique, semble très problématique.**

D'autre part, aux yeux d'Enercoop, il semble **inacceptable d'assimiler, comme le propose le projet de réforme, le nucléaire à une "essential facility"**, un bien commun, au même titre que les réseaux de transport et de distribution au regard des risques inhérents à la filière.

*"Rendre obligatoire l'ARENH (et non optionnel comme c'est le cas aujourd'hui), ainsi que le propose le projet de réforme, revient à interdire le choix délibéré de certains fournisseurs qui, pour répondre à la volonté d'une part croissante de la population, refusent d'asseoir leur modèle économique sur le nucléaire"* a déclaré Amandine Albizzati, P-DG d'Enercoop

## **#2 Label vert de l'ADEME : Enercoop appelle à la valorisation des projets citoyens**

L'ADEME a lancé en juin dernier des travaux de concertation rassemblant différents acteurs du secteur de l'énergie impliqués dans la réflexion sur les offres d'électricité verte. Ces travaux ont pour finalité de s'accorder sur une grille de critères permettant in fine de labelliser certaines offres d'électricité verte, et de distinguer leur degré d'ambition. **En mars, l'ADEME a soumis à consultation une proposition de label sur laquelle Enercoop a souhaité se prononcer.**

Enercoop salue la proposition de l'ADEME qui assigne à **ce label un objectif dans lequel il se reconnaît : renforcer la capacité d'information et donc d'action des citoyens cherchant à**

**œuvrer pour la transformation énergétique à travers leur facture (au-delà d'une seule considération tarifaire).** En particulier, la valorisation des fournisseurs ne recourant pas à l'ARENH, aujourd'hui proposée dans le label, est gage de transparence et d'ambition, et ne doit en aucun cas être remise en cause.

**Selon Amandine Albizzati, "Il est important que la proposition de label évolue quant à la valorisation des petites installations hydrauliques (actuellement exclues du label), et de la plus-value des projets citoyens (non identifiés dans le label)."**

### **#3 Communautés énergétiques : Enercoop prône la dynamique de l'énergie citoyenne sur les territoires**

L'année dernière, deux directives adoptées au niveau européen ont consacré la place centrale que doit jouer le citoyen européen dans la transition énergétique en introduisant deux notions : les communautés d'énergie renouvelable et les communautés énergétiques citoyennes. Ces deux définitions doivent à présent être introduites en droit français.

**"Il est primordial que l'administration française saisisse l'opportunité offerte par ce cadre européen favorable pour permettre d'accélérer la dynamique de l'énergie citoyenne sur les territoires." a déclaré Amandine Albizzati, P-DG d'Enercoop.**

En tant que pionnier de l'énergie citoyenne en France, Enercoop travaille depuis plusieurs mois aux côtés de ses partenaires français et européens ([REScoop.eu](http://REScoop.eu), [Énergie Partagée](http://EnergiePartagée.com),...) pour que ce travail de transposition prenne en compte le cadre français existant et les spécificités des projets citoyens.

#### **A propos d'Enercoop**

Enercoop est un fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne ayant une logique de circuit-court. Enercoop a pour objectif de s'approvisionner directement et exclusivement auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Il est 1er ex-æquo du classement des fournisseurs d'électricité vraiment verte de Greenpeace, et l'ADEME a reconnu son offre comme « premium ».

Composé de 11 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique et accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires. En mai 2020, Enercoop compte plus de 90 000 clients, dont 48 500 sociétaires, 300 producteurs et 205 salariés.

#### **Contacts presse**

Look Sharp pour Enercoop

Alexandre Le Moal - [alexandre.lemoal@looksharp.fr](mailto:alexandre.lemoal@looksharp.fr) - 01 81 80 95 13

Lorella Contardo - [lorella.contardo@looksharp.fr](mailto:lorella.contardo@looksharp.fr) - 01 81 80 95 12